



Bureau national de la santé oculaire

Le maintien d'une bonne vision constitue un élément essentiel d'une bonne santé générale et de la qualité de vie. Les conséquences d'une perte de vision pour une personne sont énormes, tant du point de vue de la santé physique que de la santé mentale. En fait, 80 % des Canadiens déclarent que perdre la vue est le handicap qu'ils craignent le plus. De nombreux Canadiens sont touchés par une mauvaise vision; 1,2 million de Canadiens ont une perte de vision et plus de huit millions sont atteints de l'une des quatre principales maladies oculaires : la dégénérescence maculaire liée à l'âge, les cataractes, la rétinopathie diabétique et le glaucome. Puisque ces affections touchent la population plus âgée de façon disproportionnée, ces chiffres augmenteront avec le vieillissement de la population.

En 2019, le coût total associé à la perte de vision était de 32,9 milliards de dollars, ce qui représente un coût considérable pour les dépenses publiques en santé. Toutefois, des études ont démontré qu'un accès rapide à un diagnostic et à un traitement des maladies oculaires permet de réaliser des économies à long terme.*

Étant donné l'importance de la santé visuelle, de ses conséquences sur les Canadiens et sur les dépenses publiques en santé, les membres de la communauté de la santé visuelle demandent au gouvernement fédéral de créer un **Bureau national de la santé oculaire** (BNSO) à l'Agence de la santé publique du Canada. Le BNSO serait le porte-parole de la politique nationale pour la communauté de la santé visuelle et collaborerait avec les provinces et territoires sur des stratégies visant à offrir un accès efficace et économique à des soins de santé oculovisuelle.

Le **Bureau national de la santé oculaire** :

- **Élaborerait une stratégie nationale** pour agir en matière de soins oculovisuels.
- **Soutiendrait les efforts du gouvernement fédéral** concernant la création d'une liste de médicaments ophtalmiques essentiels à même le cadre du régime national d'assurance-médicaments.

- **Créerait une politique nationale uniforme** en matière de dépistage des troubles de la vue partout au pays, en mettant particulièrement l'accent sur les enfants, les aînés et les Autochtones.
- **Mettrait au point des parcours de soins aux patients** pour les principales maladies oculaires, et délimiterait la collaboration interprofessionnelle entre les médecins, opticiens, optométristes et ophtalmologistes.
- **Se concentrerait sur** des mesures coordonnées de la part des gouvernements, des professionnels de la santé, des organismes non gouvernementaux, de l'industrie et de particuliers travaillant en partenariat.
- **Superviserait la recherche** dans le but d'améliorer la base de données probantes pour les soins oculo-visuels. Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ne consacrent plus de financement à la santé oculaire. Il n'existe pas d'organe directeur comme le National Eye Institute aux États-Unis pour établir les priorités ou coordonner la recherche en santé visuelle et pour transposer les connaissances scientifiques en services de santé.
- **Informerait le public** en mettant en œuvre une campagne de sensibilisation du public sur l'importance de la santé oculaire à titre de composante essentielle des soins de santé en général, qui aborderait notamment les aspects suivants :
 - De nombreux Canadiens ne connaissent toujours pas les signes et les facteurs de risque de la perte de vision.
 - Il est possible d'éviter 75 % des déficiences visuelles si elles sont détectées et traitées rapidement.
 - L'hérédité constitue un facteur de risque pour la plupart des maladies oculaires; toutefois, la plupart des Canadiens ne sont pas au courant de leurs antécédents familiaux en matière de santé oculaire.
 - La sensibilisation du public aux capacités des personnes ayant une perte de vision est essentielle afin d'améliorer les possibilités pour les Canadiens ayant une perte de vision.
- **Deviendrait le recueil/la bibliothèque** pour la recherche sur la santé oculaire partout au Canada.

La [Société canadienne d'ophtalmologie](#) et les autres membres de l'équipe des soins oculo-visuels sont impatients de discuter des avantages qu'offrirait un bureau national de la santé oculaire.

** En 2020, les interventions ophtalmologiques ont permis à la société de réaliser des économies de 6,4 milliards de dollars au total : 1,6 milliard de dollars en coûts de soins de santé et 4,8 milliards de dollars en coûts indirects pour la société. Le montant total des économies fera plus que doubler d'ici 2040.*